

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 10 décembre 2020

DESIGNATION DU
REPRESENTANT DU
POLE
METROPOLITAIN AU
SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DES TPG
(TRANSPORTS
PUBLICS GENEVOIS)

L'an deux mil vingt, le dix décembre à dix-neuf heures, le
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en visio
conférence, sous la présidence de Christian DUPESSEY,
Convocation du : 3 décembre 2020

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

Membres présents : 33

N° CS2020-34

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 33
Pouvoirs : 2

• Délégués titulaires :

M. Patrick ANTOINE - M. Hubert BERTRAND – M. Claude
MANILLIER – Mme Nadine PERINET – M. Philippe
NOUVELLE – Mme Claire CHUINARD – M. Jean-François
OBEZ – M. Patrice DUNAND – M. Stéphane VALLI –
M. Sébastien JAVOGUES – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Jean-Claude GEORGET – M. Pierre-Jean CRASTES -
M. Christophe ARMINJON – M. Daniel RAPHOZ –
M. Julien BOUCHET – M. Benjamin VIBERT – M. Florent
BENOIT - M. Christian DUPESSEY – M. Christophe
SONGEON – M. Denis MAIRE – Mme Carole VINCENT –
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - Mme Catherine
BRUN - M. Marin GAILLARD – M. Gabriel DOUBLET –
M. Christophe MAYET – M. Alain LETESSIER

• Délégués suppléants :

Mme Pascale MORIAUD, suppléante de M. Jean-Claude
TERRIER - M. Gaëtan COME suppléant de Mme Aurélie
CHARILLON – Mme Laetitia VENNERS, suppléante de M.
Cyril DEMOLIS – M. Jacques DEBOUT, suppléant de
Mme Christine DUPENLOUP - M. Christian AEBISCHER,
suppléant de M. Bernard BOCCARD

• Délégués représentés :

M. Jean-Yves BROISIN donne procuration à M. Jean-
Claude GEORGET – Mme Chrystelle BEURRIER donne
procuration à M. Christophe SONGEON

- **Délégués excusés :**

Mme Christine DUPENLOUP

– Mme Isabelle HENNIQUAU – Mme Muriel BENIER – M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Jean Luc SOULAT – Mme Chrystelle BEURRIER – M. Joseph DEAGE – M. Cyril DEMOLIS – M. François DEVILLE – M. Jean-Claude TERRIER – M. Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI – M. Jean-Yves BROISIN

**DESIGNATION DU REPRESENTANT DU POLE
METROPOLITAIN AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES TPG (TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS)**

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-33 ;

Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'administration des Transports Publics Genevois (TPG) compte 16 membres représentant des autorités publiques et 3 délégués du personnel. Parmi les membres représentant les autorités publiques, un membre est chargé de représenter la région frontalière française. Formellement, il est nommé par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, aux termes de l'article 9, alinéa 1, lettre e) de la Loi sur les Transports publics genevois (LTPG - H 1 55) du 21 novembre 1975.

Depuis juillet 2014, le Pôle métropolitain (et précédemment l'ARC syndicat mixte), représente la région frontalière française au sein du Conseil d'administration des TPG (cf délibération n° CS2014-53 et CS2018-26). Le délégué du Pôle métropolitain porte les intérêts du Genevois français, il est invité à rendre compte de l'activité du conseil d'administration des TPG devant le Bureau du Pôle métropolitain et à opérer un bilan de mandat devant le Comité syndical.

Considérant le renouvellement effectif depuis le 10 septembre 2020 de l'exécutif du Pôle métropolitain du Genevois français, il convient de désigner un nouveau représentant du Pôle métropolitain et de la région frontalière française qui participera au Conseil d'administration des TPG.

Conformément à l'article 2121-21 du CGCT (Code général des collectivités territoriales), le Comité syndical décide à l'unanimité, de procéder à l'élection par scrutin public.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, avec 28 voix pour, un vote blanc de Monsieur Alain LETESSIER, Messieurs Daniel RAPHOZ, Patrick ANTOINE et Madame Laetitia VENNER s'abstenant, Messieurs Stéphane VALLI, Florent BENOIT et Gabriel DOUBLET ne prenant pas part au vote,

- **DESIGNE** Monsieur Christian AEBISCHER, candidat au poste de représentant de la région transfrontalière française au Conseil d'administration des TPG.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 15/12/20

Publié ou notifié le 15/12/20

Le Président,
Christian DUPESSEY

